

Grans, le 19 octobre 2023

Préfecture des Bouches-du-Rhône
Monsieur le Préfet
Mission connaissance et Conseil aux
Territoires
16, rue Antoine Zattara
13 332 MARSEILLE Cedex 3

SERVICE DE L'URBANISME

Nos Réf. : PL/MN/CP/23/

Affaire suivie par : PRADAL Charlotte – responsable du service

Tél. : 04 90 55 99 74

Email : urbanisme@grans.fr

Objet : Accélération des énergies renouvelables

Monsieur le Préfet,

Je viens, par la présente, faire suite à votre courrier du 12 mai 2023 et à la conférence territoriale du 12 juin 2023.

Conformément à la loi du 10 mars 2023, portant sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables, j'ai identifié les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables et plus particulièrement celles qui pourront être destinées à l'accueil d'énergie solaire photovoltaïque.

Je souhaiterais les soumettre à votre validation avant d'engager la concertation du public, préalable à la délibération entérinant ce choix.

J'ai retenu les parcelles suivantes :

- Section AO n°47 : place du Souvenir Français : propriété communale
- Section E n°1534 : dans le prolongement de la centrale photovoltaïque existante : propriété privée
- Section AO n°88 : dans la continuité des ombrières existantes sur le parking du Centre Technique municipal : propriété communale
- Section AM n°249 : parking du magasin « Super U » : propriété privée
- Section AR n° 116, 117 et 118 : toitures et parking de l'Espace Robert Hossein : propriété communale
- Section AX n°287 : parking : propriété communale
- Section AY n°299 et 301 : parking du futur complexe multi activités : propriété communale

A ces propriétés, nous ajouterons les bassins de rétention de la zone logistique de CLESUD et les délaissés aux abords de l'autoroute.

Pour les propriétés cadastrées AR n°116 et AY n°299/301, un appel à projet a été lancé le 10 octobre 2023 en vue de sélectionner un porteur de projet privé pour la réalisation et l'exploitation de trois centrales photovoltaïques.

Cette proposition s'inscrit dans la continuité des engagements de la Commune depuis 2014.

Ainsi, nous avons soutenu un grand nombre de projets privés de production photovoltaïque et notamment :

- 83 particuliers raccordés au réseau en Basse Tension (moins de 36 kVA), 6 entreprises raccordées au réseau (en basse tension plus de 36 kVA),
- Trois grands projets privés raccordés de production photovoltaïque raccordés sur la HTA ont été mis en service courant 2022 : une centrale au sol (lieu Canebières) sur les terrains réhabilités de l'ancienne décharge communale et ceux d'une entreprise de TP voisine ; une centrale en ombrières Camions (Pôle routier de Clésud) ; une centrale en ombrière véhicules légers (Centre Technique Municipal).

Sur l'année 2022, toutes ces installations ont produits 5815 MWh (source Enedis) soit l'équivalent de la consommation de 5 000 habitants (hors chauffage).

Par ailleurs, trois grands projets privés sur des toitures de bâtiments logistiques (Clésud – secteur de Grans) sont en cours avec le soutien de la Commune dans la délivrance des autorisations et en compatibilité avec le PLU en vigueur. Cet ensemble représentera une puissance installée de 12,2 MWc soit un productible de 18 300 MWh/an environ.

Dans l'attente de votre validation, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe LEANDRI
Maire de Grans

